

Contexte

Les Services économiques TD ont défini le capital naturel comme le « stock des ressources naturelles (limitées ou renouvelables) et des écosystèmes qui procurent des avantages directs ou indirects à l'économie, à la société et au monde qui nous entoure ». L'évaluation du capital naturel nous permet de cerner les avantages de certaines activités planifiées, leurs coûts réels ainsi que le rendement de l'investissement dans ces activités.

La TD a évalué l'incidence sur le capital naturel de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques dans le cadre de trois projets réalisés en 2015 :

- L'achat de crédits d'énergie renouvelable et la compensation des émissions de carbone
- Les Obligations vertes TD
- Le portefeuille immobilier du Bureau de la Société à Toronto

Notre évaluation du capital naturel tient compte des avantages accumulés uniquement au cours de l'exercice 2015 (du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015), bien que les effets de tels projets s'étaleront sur plus d'un an. De fait, les avantages que procurent plusieurs des projets financés par les Obligations vertes TD se feront sentir sur de nombreuses années.

Cependant, il faut garder en tête certains éléments quant aux chiffres sur le capital naturel présentés ici.

- Il n'existe actuellement aucun système d'évaluation du capital naturel universellement reconnu ou établi. Dans le cadre de notre analyse, nous avons utilisé des hypothèses prudentes. Notre méthodologie a été revue par TruCost, un chef de file dans le secteur de l'analyse des répercussions sur le capital naturel.
- En raison de données actuellement limitées, notre évaluation du capital naturel pour 2015 s'en tient uniquement aux effets sur les émissions atmosphériques et exclut les répercussions sur, par exemple, les ressources en eau et la biodiversité.
- Nous utilisons les valeurs du coût social du carbone telles qu'établies par l'Agence de protection environnementale (EPA) des États-Unis. Ces valeurs sont fondées sur les modèles actuels les plus avancés. Cependant, elles peuvent faire l'objet de critiques, en ce qu'elles ne rendent pas adéquatement compte de certains éléments tels que l'acidification des océans et les effets sur la biodiversité. Pour les autres polluants atmosphériques, le coût de réduction de la pollution est utilisé plutôt que le coût social, puisqu'il n'existe pas de consensus clair sur le coût social de ces polluants.

Crédits d'énergie renouvelable et compensation des émissions de carbone : Valeur annuelle du capital naturel en 2015 – 34 296 810 millions de dollars

En tant que banque carboneutre, la TD achète des crédits d'énergie renouvelable et compense ses émissions de carbone afin de contrebalancer l'utilisation d'énergie et les émissions dont elle est responsable. Les crédits d'énergie renouvelable sont appliqués aux sources d'énergie durables ou renouvelables, comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne. La compensation des émissions de carbone prend la forme de projets visant à réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES, comme les projets de construction écoénergétique, et à séquestrer le carbone, comme les activités de reboisement.

Les crédits d'énergie renouvelable et la compensation des émissions de carbone ont tous deux pour effet de réduire la quantité de dioxyde de carbone et de polluants rejetés dans l'atmosphère. Les achats de crédits d'énergie renouvelable et les projets de compensation des émissions de carbone de la TD en 2015 ont permis de compenser plus de 260 000 tonnes d'émissions de GES¹. La réduction est équivalente à l'empreinte de la TD sur le capital naturel à l'échelle des États-Unis et du Canada. La valeur de la réduction des émissions de GES associée à l'achat de crédits d'énergie renouvelable et à la compensation des émissions de carbone par la TD pendant l'exercice 2015, en fonction des répercussions à long terme qu'auraient eu ces émissions, se chiffre à environ 34 296 810 millions de dollars.

Obligations vertes TD : Valeur annuelle du capital naturel en 2015 – 2 077 793 millions de dollars

En mars 2014, la TD est devenue la première banque commerciale canadienne à émettre des obligations vertes, une émission d'une durée de trois ans totalisant 500 millions de dollars. Les recettes de la vente de ces obligations ont été utilisées pour financer des projets procurant des avantages environnementaux concrets, notamment la construction d'immeubles écoénergétiques, de parcs solaires et éoliens et d'installations hydroélectriques à faible impact. De tels projets ont un effet sur le capital naturel de la région où ils sont mis en œuvre. Par exemple, la construction d'immeubles écoénergétiques et le remplacement d'infrastructures existantes par d'autres à émissions moins intensives permettent de réduire la consommation d'énergie.

Les Obligations vertes TD procurent non seulement un rendement financier garanti aux investisseurs, mais également un avantage environnemental à la société. La valeur associée aux Obligations vertes TD sur le capital naturel s'élevait à plus de deux millions de dollars en 2015. Sans l'exclusion dans notre évaluation des prêts consentis aux entreprises à des fins générales et des effets sur l'eau et les autres ressources, la valeur globale du capital naturel serait probablement plus élevée.

¹ Les émissions de GES présentées ici sont quantifiées selon la nature de chaque projet de compensation et l'endroit où se situe le projet de crédits d'énergie renouvelable.

**Portefeuille immobilier du Bureau de la Société à Toronto :
Valeur annuelle du capital naturel en 2015 – 54 500 \$**

Les activités du Bureau de la Société de la TD à Toronto occupent un espace considérable, soit plus de 3,2 millions de pieds carrés répartis dans de nombreux immeubles. En tant que seule institution financière nord-américaine faisant partie de la Natural Capital Coalition, la TD s'est engagée à participer au projet pilote du protocole relatif au capital naturel. Dans le cadre du projet pilote, la TD a entrepris d'évaluer le capital naturel associé à l'empreinte immobilière des activités du Bureau de la Société à Toronto en se basant sur une ébauche du protocole. Nous avons ainsi pu contribuer non seulement au développement et au succès de cet important protocole, mais également évaluer l'empreinte de nos activités à Toronto dans un contexte où la plupart des immeubles locatifs que nous occupons comportent des caractéristiques améliorées, notamment la certification LEED Or et Platine. En effet, plus de 80 % des espaces de bureau de la TD à Toronto sont situés dans des immeubles certifiés LEED Or (14 %) ou LEED Platine (69 %).

Au cours de l'exercice 2015, les activités du Bureau de la Société de la TD au Canada ont généré des émissions d'environ 2 500 tonnes d'équivalents CO₂. Le fait que les activités du Bureau de la Société se déroulent principalement dans des immeubles certifiés LEED permet de diminuer nos émissions directes d'environ 410 tonnes, soit une réduction de près de 15 %. La valeur en capital naturel de cette réduction est d'environ 54 500 \$.

